

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2021

Le conseil municipal de Crécey sur Tille s'est réuni le **15 septembre 2021 à 20h 30** salle de la mairie.

Etaient présents : Mmes CHEVALIER Béatrice, CHEVILLOT Maryse, GROSSA Lydie, PONCET Pascale, SCHLAF Inès, VIÉNOT Elisabeth, Mrs. BIOTTE Daniel, CORNETET Régis, PETIT Valentin, PONCET Laurent, ROBINET Dominique.

Secrétaire de séance : CHEVILLOT Maryse

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 1 juin 2021

1. ONF – EXPLOITATION FORET COMMUNALE

M. FREIZIER agent ONF, le 31 août a fait parvenir à la commune une proposition d'exploitation des coupes communales prévues en 2022

- Les parcelles 18 19 et 20 de la forêt communale sont inscrites à l'état d'assiette 2022 :

- L'ajournement des parcelles 18 et 19 est proposé (report en 2027)

- Délivrance aux affouagistes en 2022 du taillis et des petites futaies de la parcelle 20.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la destination des coupes communales susvisées.

2. SICECO : Adhésion groupement régional d'achat pour 2023

La loi Energie climat du 8 novembre 2019 contraint les **collectivités locales** qui emploient plus de 10 personnes et dont le budget total annuel excède plus de 2 millions d'euros à quitter le tarif réglementé de vente (TRV) d'électricité à compter du 31 décembre 2020.

La commune n'est pas concernée par cette obligation, cependant le groupement régional d'achats mis en place par les 8 syndicats d'énergies de Bourgogne-France-Comté dont le SICECO offre la possibilité d'adhérer en 2023 pour 3 ans (2023 à 2025) au groupement de commande d'achats d'électricité et de gaz naturel visant entre autre à mutualiser les achats afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Refuse à l'unanimité l'adhésion de la commune de Crécey sur Tille en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et services associés

3. VOIRIE 2022 : rue du Champ Martin.

Dans le cadre de son programme de voirie travaux 2022, la commune envisage la réfection de la couche de roulement rue Champ Martin.

Le maire présente l'étude de faisabilité réalisée par l'agence territoriale de Mirebeau Is sur tille dans le cadre de la MiCA.

Le conseil départemental aide les collectivités à financer les travaux de voirie communale 50 % de la dépense subventionnable jusqu'à 33 000 € HT, la subvention étant plafonnée à 10 000 €

Les travaux s'étendent sur 275m. La voie entre la RD3 et l'entrée du village sera revêtue d'un enduit bicouche après scarification. La partie en agglomération sera revêtue d'un enrobé (5cm 120kg/m²) après rabotage.

Le montant des travaux est estimé à 24 200 €HT Mission de maîtrise d'œuvre 4% 968 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve le projet de travaux de voirie rue du Champ Martin pour un montant de 25168.00 € HT

Sollicite le concours financier du Conseil départemental dans le cadre de l'appel à projet voirie (APV)

Précise que les dépenses seront inscrites à la section d'investissement du budget 2022 de la commune

Certifie que les travaux portent sur une voie communale

S'engage à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention

Définit le plan de financement suivant :

Dépense Eligible	Recettes	
Total HT 25 168.00	Subvention Conseil Départemental	10 000 €
	Autofinancement	15 168.00 HT

Autorise le maire à signer la convention d'assistance technique pour travaux non complexes Mission de Maîtrise d'œuvre (Moe).

Pour information, le maire rappelle la réfection du chemin de la Louère sur le budget 2023

4. SUBVENTION RPI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de verser la subvention de 1000 euros (700 + 300 voyage), pour laquelle les crédits sont inscrits au budget 2021 au bénéfice de la coopérative scolaire du RPI Marey-Villey-Crécey.

5. CARTE COMMUNALE.

Visite en mairie, mardi 7 septembre en présence du maire et premier adjoint, de Mme de Oliveira-Castel urbaniste au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui accompagne la commune dans la rédaction des documents nécessaires à la création d'une carte communale à savoir :

- Règlement de consultation,
- Cahier des charges,
- Acte d'engagement.

La consultation en vue de recruter un bureau d'études (BE) chargé de procéder à l'élaboration de la carte communale sera lancée selon la procédure adaptée définie à l'article 28 du code des marchés publics (pour un marché de services de prestations intellectuelles) à l'initiative du maire de la commune.

Par ailleurs, la commune de Saulx-le-Duc créant également une carte communale, il serait judicieux de mutualiser le bureau d'études. Mme de Oliveira-Castel présentera à Saulx-le-Duc le mercredi 6 octobre 19h les différents documents précités, les conseillers municipaux des 2 communes sont conviés à cette réunion.

6. QUESTIONS DIVERSES.

• Questionnaire Place du Moulin.

Le conseil prend connaissance du compte-rendu du dépouillement du questionnaire, élaboré par la commission environnement, qui sera adressé aux habitants de la commune (Distribués : 64 retours : 30).

Le compte rendu est validé par le conseil municipal.

• Projet éolien Nord Côte d'Or

Alexandra Gauthier Vélocita Energie est venue, le 7 juillet, faire le point sur le Projet éolien Nord Côte d'Or, suite à l'atelier « Implantation » du samedi 27 mars 2021 à Cussey les Forges.

Le projet d'implanter 1 éolienne n'a pas été retenu compte tenu de la zone d'implantation, des distances réglementaires et des contraintes techniques.

Lors de cet entretien, le maire a suggéré à Vélocita l'attribution d'une mesure compensatoire en vue de l'aménagement de la Place du Moulin, sans réponse à ce jour.

• Distribution masques

Maire et 1^{er} adjoint ont procédé à la distribution de 5 masques par enfants scolarisés en primaire et collège.

La distribution de 10 masques adultes par foyer est validée.

• Concours CEA-AMF 2021.

Auquel la mairie avait participé en 2020 – tabernacle en bois doré du XVII de l'église - est reconduit. Nous avons la possibilité de présenter à nouveau notre candidature pour 2021 notre dossier ayant retenu l'attention de certains membres du jury. Le conseil municipal valide la candidature de la commune.

• 11 NOVEMBRE 2021.

Le dépôt d'une gerbe monument est approuvé. L'accueil du public dépendra de l'évolution de la crise sanitaire.

• Noël enfants de la commune. 16 enfants concernés

Le vendredi 10 décembre à 19h en mairie, auparavant le Père Noël invitera les enfants à rejoindre la mairie

Il est nécessaire de renouveler une partie des décorations.

• Achat groupé électricité gaz pour les particuliers Wikipower.

Les flyers seront distribués dans boîtes à lettres par la COVATI

• Semaine bleue Cabaret Magique mercredi 6 octobre salle des Capucins inscription obligatoire jusqu'au 29 septembre inclus (2 séances au choix 14h et 15h30 - passe sanitaire obligatoire bus possible)

• Fibre optique à la maison prévue pour S2 2022

• Avancement travaux Eclairage public SICECO – rénovation luminaires tranche 1

Entreprise Serpollet est intervenue pour pose câbles, fin chantier prévue 31 octobre

La séance est levée à 22h02